

SÉANCE du 25 août 2014

L'an deux mille quatorze et le vingt-cinq août, à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Serge BUCHOU, Maire suppléant.

Présents : Daniel ANGUIVIEL, Serge BUCHOU, Christophe PHILIP, Martine COSTANZO, Lucile DESIR, , Jean-Loup MATIFAT, Christine CARRIO, Florence DAUDE, Jérôme BAGNOUL.

Excusés : Henri MASSERAN pouvoir à Daniel.

Absent : Julien SERRET.

Le secrétaire de séance est Florence DAUDE.

* * *

Lecture est faite du compte rendu de la séance du 20 juin 2014. Le PV est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

Indemnités des Elus (DEL 2014 023)

Le Maire propose que Serge BUCHOU, adjoint, qui a agi en qualité de maire suppléant pour une durée de un mois, perçoive l'indemnité du Maire pour cette période. Après discussion, les membres du conseil donnent leur accord à l'unanimité.

Assainissement : extension rue du Coutach (DEL 2014 024)

Monsieur le Maire indique que l'extension du réseau d'assainissement à partir de la rue du Coutach jusqu'à la limite de la propriété Cuirs et Peaux du Midi, sur la Route Vieille peut être envisagée à l'occasion des travaux de renforcement du réseau d'adduction d'eau sous réserve de l'accord du SIAEP de Corconne-Brouzet-Liouc. Ainsi, on peut envisager la possibilité de trois à quatre raccordements ; la commune prendrait à sa charge 30 ml de tranchée sur la centaine nécessaire à l'ensemble des travaux.

Après discussion, le conseil donne son accord à l'unanimité.

Demande de subvention (DEL 2014 025)

Monsieur le Maire fait part de la demande de subvention de l'association « Harmonie Quissacoise ». Après discussion, le conseil, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 100 € à cette association.

Contentieux Quads : autorisation à défendre

Monsieur le Maire indique que, suite au jugement rendu par le TA de Nîmes le 18 octobre 2013, M. LUCA, les consorts LACROIX et Mme BODIN ont fait appel de la décision qui a rejeté leur requête dirigée contre le permis d'aménager n° PA03014810A0003 du 07.03.2011.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à défendre la commune et désigne la SCP Margall d'Albenas pour assurer cette défense.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

TRAVAUX LOCAL TECHNIQUE : Le Maire remercie Jérôme BAGNOUL pour son implication dans les travaux d'aménagement d'une salle d'eau au local technique (coût des travaux 46€ au lieu de 945€ – devis plomberie). Après consultation des trois artisans pour la pose du carrelage (achat mairie – 403€), l'entreprise ND CARRELAGE, mieux disante, a été choisie (864€)

DEVENIR DE L'ANCIENNE MAIRIE : Un courrier a été envoyé à M. Arles pour l'achat de la terrasse et du local attenants. La commission urbanisme étudiera les projets possibles et leur faisabilité.

TRAVAUX A CAUVESSARGUES : Le déplacement de la poubelle collective a été impératif à cause des dépôts sauvages et polluants de plus en plus importants autour de ce lieu, dépôts qui créaient beaucoup de nuisances aux usagers. Ces travaux ont pu être réalisés avec l'aide précieuse et bénévole des services techniques de la mairie de Quissac. Les deux ouvriers de notre commune ont eu une participation très active à cette réalisation. Déplacée de quelques mètres mais hors de la vue de la route, elle semble donner satisfaction aux riverains

ACHAT DE MOBILIER : Un lot de dix tables bois et vingt bancs a été acquis pour les différentes manifestations (1 384 € HT)

SITE INTERNET DE LA MAIRIE : Martine Constanzo et Julien Serret se chargeront de le réactiver.

PVR de La Rouvière : Le Maire propose d'adresser un courrier aux six propriétaires concernés pour rechercher un consensus au cours d'une réunion commune en mairie avec un promoteur et l'équipe municipale.

EVOLUTION DANS LA GESTION DES DOSSIERS D'URBANISME : Serge Buchou informe sur les nouvelles réglementations en matière d'urbanisme et notamment l'instruction des certificats d'urbanisme (CU) et permis de construire (PC) dévolue, à partir du 1^{er} juillet 2015, à la communauté de communes qui en a acquis la compétence, suite à la disparition des services de l'Etat (DDTM). Ces services seront alors payants.

MISE EN SECURITE de La Rouvière : Le montant des travaux pourrait se situer autour de 25 000 € et débuter courant septembre. Les subventions devraient le couvrir presque entièrement. Sur la route départementale, le mur de pierre de l'ancienne maison Barrelle sera déplacé pour améliorer la visibilité, deux ralentisseurs seront mis en place aux entrées, deux stops au centre, les chemins de la Calade et du Mazet seront entièrement goudronnés, un sens unique sera instauré chemin de Rabastel où une réfection au droit du ruisseau du Micou sera faite par les chantiers d'insertion.

SIRP : Christine Carrio donne des informations sur la prochaine rentrée scolaire. La suppression d'une classe semble actée, des emplois seront créés au sein de ce syndicat pour couvrir les besoins du temps périscolaire. La participation de la mairie à son budget pourrait être augmentée.

SOIREE DE RENCONTRE INFORMELLE ELUS/POPULATION : Le maire propose à l'occasion de la rentrée que les personnes de la commune puissent se retrouver autour d'un apéritif offert par la mairie au parking du local technique, la soirée se continuant par un repas tiré du sac. L'aménagement de la salle du local technique pourra se visiter à cette occasion. Décision est prise pour le vendredi 19 septembre à partir de 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 10.

Signatures des Conseillers présents :

Daniel ANGUIVIEL	
Serge BUCHOU	
Christophe PHILIP	
Martine COSTANZO	
Henri MASSERAN	Représenté par Daniel ANGUIVIEL
Julien SERRET	Absent

Lucile DESIR	
Jean-Loup MATIFAT	
Christine CARRIO	
Florence DAUDE	
Jérôme BAGNOUL	